

GP Espoirs Laval
2^e tranche de la Coupe du Québec Argon 18
Mirabel et Laval, 9-10 juin 2007

Communiqué #1

Avertissement :

Aux coureurs suivants pour avoir levé les deux bras lors de leur victoire :

Cadet H	#20	Jean-Samuel Deshaies	D'Amos
Cadet F	#206	Geneviève Bourgeois	Acidose Lactique

La FQSC désire informer les athlètes des catégories bibitte, pee-wee, minime et cadet que lors des prochaines courses, un coureur cycliste qui termine son épreuve sans tenir son guidon avec ses deux mains, **sera aussitôt déclassé à la fin de son groupe.**

Rappel à tous les coureurs :

Plusieurs coureurs font preuve d'intimidation, de langage grossier ou encore de comportement antisportif en course. La FQSC tient à rappeler aux coureurs que le Collège des commissaires a le plein pouvoir pour mettre hors-course un athlète faisant preuve d'un comportement irrégulier ou antisportif.

Rappel à tous les parents et spectateurs :

Plusieurs faits nous ont été rapportés à l'effet que des parents font preuve d'intimidation, utilisent un langage inapproprié ou manquent d'esprit sportif. Le Collège des commissaires a le pouvoir de sévir à l'endroit de l'enfant d'un parent concerné.

Le collège des commissaires rappelle qu'une contestation d'un résultat ou un protêt doit se faire par un entraîneur licencié. Lorsqu'il veut faire une demande, il doit la rédiger par écrit et la remettre à un commissaire en montrant sa licence. Les parents ne sont pas autorisés à déposer de protêt ou de réclamation.

Rappel de sécurité :

La route appartient aux cyclistes et aux voitures. Prière de dégager la chaussée pendant les courses. De plus, lorsqu'il y a une chute, il est important de comprendre qu'il y a encore une course en cours et que celle-ci ne peut être arrêtée (neutralisée) que pour des motifs jugés valables par un commissaire. Ainsi, éviter de partir à courir en direction de la chute.

Le collège des commissaires
La FQSC